

# Coronavirus : les hôpitaux lyonnais commencent à déprogrammer des opérations non urgentes

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 38 min



Le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé jeudi le passage de la ville de Lyon en zone d'alerte maximale au Covid-19. *Eric Gaillard / REUTERS*

Les hôpitaux de Lyon et des alentours vont commencer à déprogrammer des opérations non urgentes à compter de la semaine prochaine, a annoncé vendredi 9 octobre le directeur général de l'Agence régionale de santé Jean-Yves Grall. «*Un niveau de déprogrammation de l'ordre de 25% à 30% serait utile dès à présent*», a indiqué M. Grall, lors d'une conférence de presse tenue à la préfecture.

Cette décision fait suite au placement, la veille, de la ville en zone d'alerte maximale suite à l'accélération de la diffusion du virus du Covid-19. Alors que le taux d'incidence du virus était jusqu'alors stable «*voire en légère baisse*» autour de 240 contaminations pour 100.000 habitants à Lyon (et donc en dessous du seuil critique de 250), il a connu ces derniers jours une augmentation «*considérable*», passant à 245 mercredi, 270 jeudi et 290 ce vendredi, a expliqué M. Grall, en présence du préfet Pascal Mailhos.

*«Cette augmentation forte que l'on voit au niveau des contaminations va se traduire mécaniquement par une forte hausse des hospitalisations dans les dix à quinze jours»,* a-t-il relevé. *«Tous les établissements, publics et privés, ont vocation à participer à cet effort»,* au nom de l'équité, a ajouté le responsable. Sont concernés les établissements de la métropole lyonnaise, mais aussi ceux des villes voisines de Villefranche-sur-Saône (Rhône), de Vienne et de Bourgoin-Jallieu (Isère). *«En fonction de la dynamique de l'épisode»,* il serait envisageable d'aller *«jusqu'à une déprogrammation complète dans les semaines à venir si le besoin s'en faisait sentir»,* selon lui.

Les établissements de santé de la Loire et du nord de l'Ardèche ont également annoncé une «*déprogrammation partielle*» des «*activités médicales, chirurgicales et interventionnelles non urgentes*» en début de semaine. *«Ceci permettra de libérer des lits d'hospitalisation et du personnel médical et paramédical afin de renforcer les équipes des services cliniques. Des capacités supplémentaires de réanimation seront également installées»,* indiquent ces établissements, publics et privés, dans un communiqué commun. Ils précisent que *«des transferts de patients pourront intervenir, en médecine ou en réanimation, aussi bien au sein du territoire Loire / nord-Ardèche qu'en dehors vers d'autres établissements de la région».*